

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	01/04/2019

## POINT DE SITUATION SUR LA DERMATOSE NODULAIRE CONTAGIEUSE BOVINE EN EUROPE

**Pour la VSI (par ordre alphabétique) :** Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Sylvain Falala (Inra), Pascal Hendrikx (Anses), Yves Lambert (Dgal), Alizé Mercier (Cirad)

**Pour le LNR :** Philippe Caufour (Cirad)

Auteur correspondant : [alize.mercier@cirad.fr](mailto:alize.mercier@cirad.fr)

**Sources :** données ADNS et FAO Empres-i au 20/03/2019, rapport EFSA sur la dermatose nodulaire contagieuse du 21/03/2019 (<http://www.efsa.europa.eu/en/efsajournal/pub/5638>)

**L'EFSA a publié le 21 mars 2019 un rapport sur l'épizootie de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNCB) qui a touché les Balkans en 2015-2016. Ce rapport souligne les points suivants :**

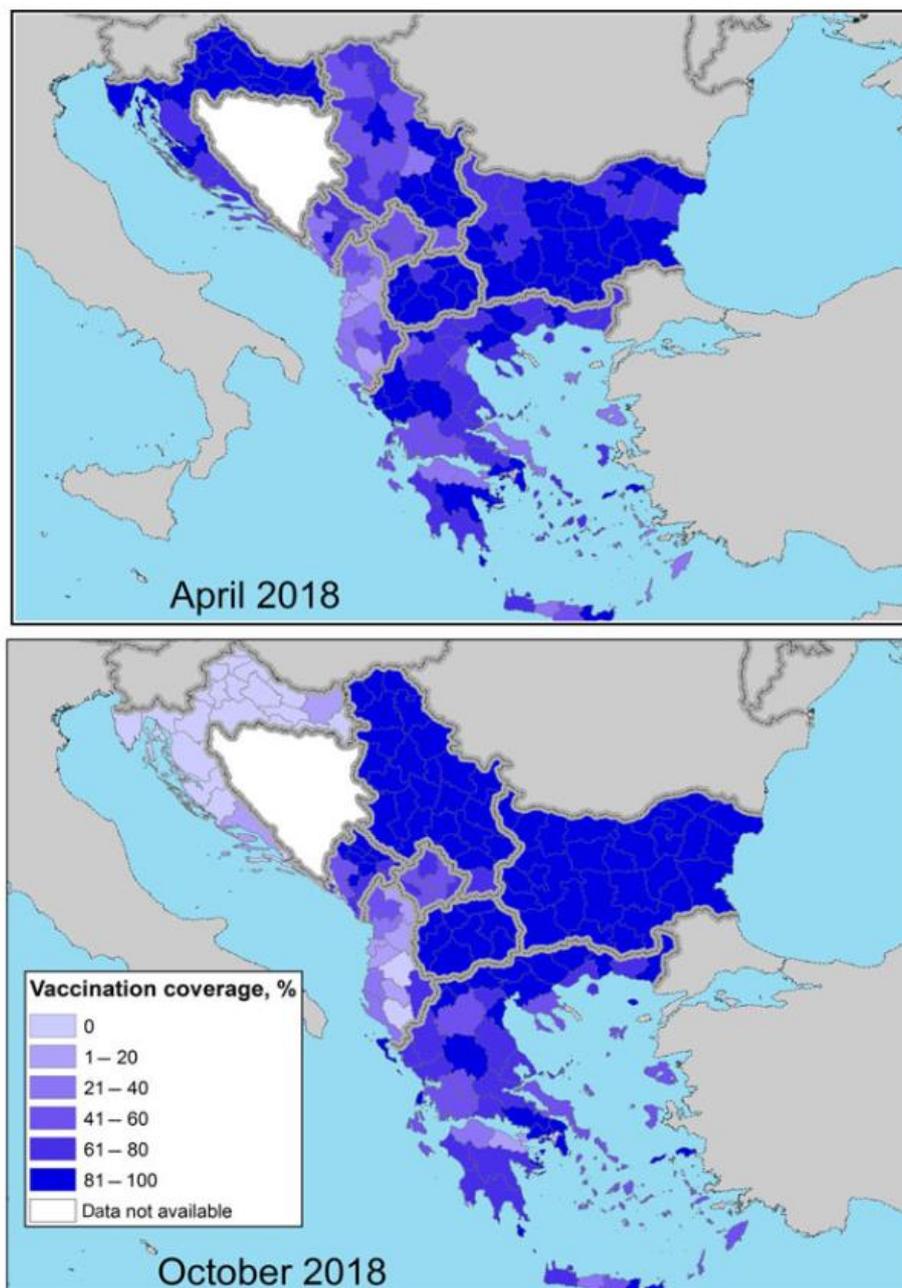
- **aucun foyer n'a été observé dans les Balkans en 2018, cela fait suite à la diminution du nombre de foyers déclarés en 2017 (385 foyers comparé aux 7 483 foyers déclarés dans la région en 2016),**
- **ceci confirme l'efficacité des campagnes de vaccination qui ont eu lieu en 2018, accompagnées des mesures coordonnées de contrôle en vigueur dans la région, avec plus de 2,5 millions d'animaux vaccinés et un taux moyen de couverture vaccinale supérieur à 70 % dans toute la région.**

En 2018, des foyers de DNCB ont été déclarés en Russie (64 foyers, essentiellement proches de la frontière avec le Kazakhstan), à l'Est de la Turquie (46 foyers) et au Sud de la Géorgie (6 foyers) (Figure 1). Tous les pays d'Europe du Sud-Est (Albanie, Bosnie Herzégovine, Bulgarie, Grèce, Kosovo, Monténégro, Serbie et Macédoine du Nord) ont continué de vacciner contre la DNCB en 2018, à l'exception de la Croatie qui a obtenu le statut indemne. Ces pays ont utilisé un vaccin vivant atténué basé sur une souche homologue. Le rapport souligne également la situation spécifique de la Turquie, utilisant un vaccin hétérologue depuis 2014 et ne parvenant pas à contrôler la maladie en dépit d'une couverture vaccinale élevée.

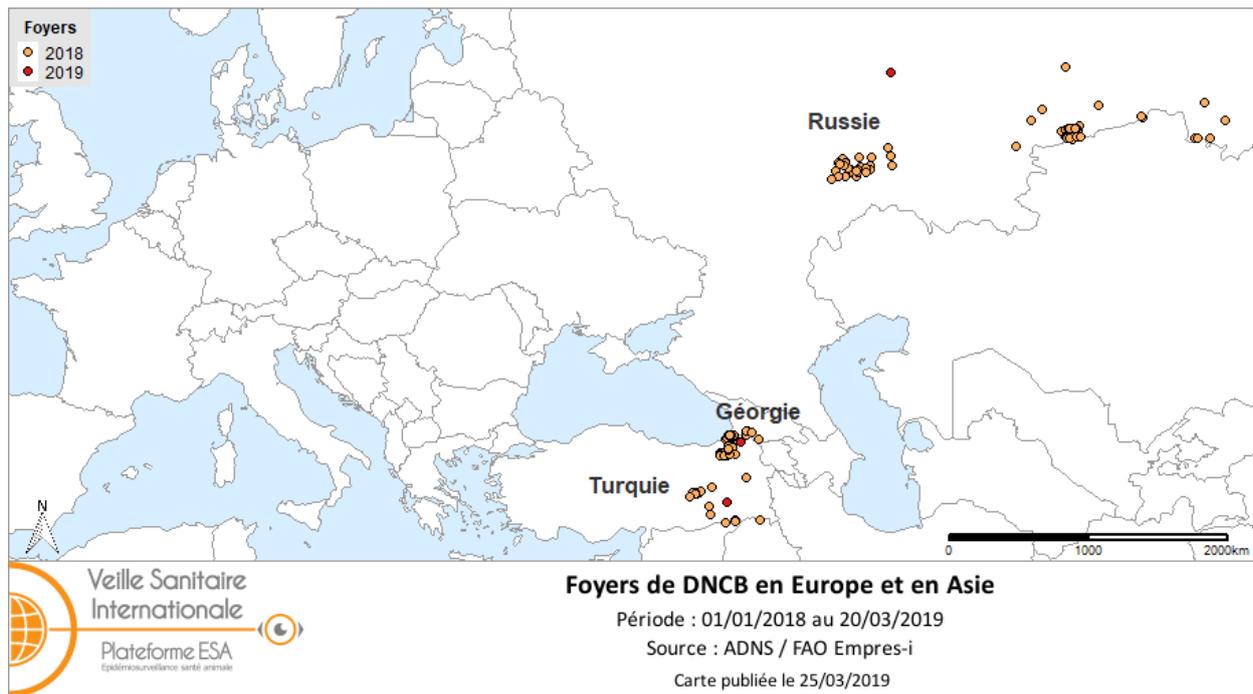
Par ailleurs, tout pays qui mettrait fin à son programme de vaccination devra démontrer qu'il est indemne de la maladie en mettant en place un système de surveillance tel que celui indiqué par l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE). La Croatie a mis en œuvre avec succès un tel programme en 2018.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un foyer a été déclaré en Russie et deux foyers en Turquie.

En raison de la menace persistante de réintroduction en provenance des pays touchés par la DNCB, le rapport de l'EFSA recommande de poursuivre le programme de vaccination en 2019 dans les zones à haut risque des Balkans telles que la Grèce, la Bulgarie, l'Albanie, le Monténégro, la République de Macédoine du Nord, le Kosovo et la partie sud de la Serbie. Le rapport de l'EFSA souligne par ailleurs que l'utilisation d'un vaccin homologué en Turquie, au moins dans la région de Thrace, devrait être encouragée afin de conférer une meilleure protection immunitaire au bétail et contribuer à prévenir l'expansion de la maladie vers l'UE.



**Figure 1.** Carte de la couverture vaccinale pour la DNCB dans les Balkans en avril 2018 (en haut) et en octobre 2018 (en bas) (source: rapport EFSA du 21/03/2019)



**Figure 2.** Distribution des foyers de DNCB entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 20 mars 2019 (source: ADNS & FAO Empres-i)

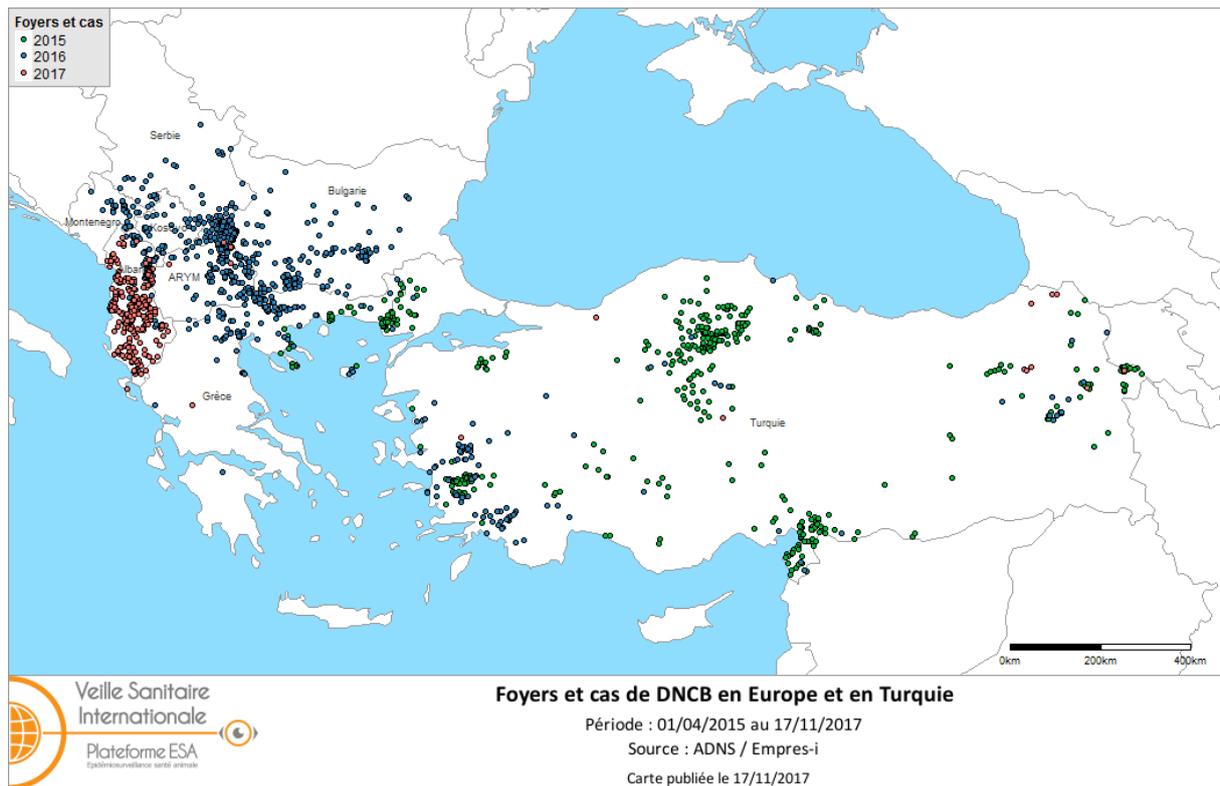
### **EPIZOOTIE DE DNCB EN EUROPE (2015-2017)**

Après une extension au Moyen-Orient, en Jordanie, en Egypte, en Iraq en 2012-2013, la DNCB s’est propagée à travers toute la Turquie en 2014. La DNCB a ensuite atteint la Grèce via la Turquie fin 2015. La maladie est réapparue au printemps 2016 et a provoqué des foyers épidémiques en Grèce, en Bulgarie, en Macédoine du Nord, en Serbie, au Kosovo, en Albanie et au Monténégro (Figure 2). Le tableau 1 reprend la répartition du nombre de foyers de DNCB par pays lors de l’épizootie de 2015-2017. Le dernier foyer de DNCB déclaré en Europe date du 10 octobre 2017 au Monténégro (Tableau 1).

Un programme de vaccination régional a débuté en 2016. Pour plus d’information sur la couverture vaccinale en Europe, voir la note Plateforme ESA publiée le 30 juillet 2018 (<https://www.plateforme-esa.fr/article/dermatose-nodulaire-contagieuse-bovine-stabilisation-de-la-situation-en-europe-et-en-turquie>).

Une vidéo de l’EFSA sur la propagation de la DNCB et l’évolution des campagnes de vaccination est disponible au lien suivant :

<https://www.youtube.com/watch?v=RoUCCGLeAtk&feature=youtu.be>



**Figure 3.** Foyers de DNBCB déclarés en Europe et en Turquie du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 17 novembre 2017 (source : ADNS & FAO Empres-i)

**Tableau 1.** Nombre de foyers de DNBCB déclarés en Europe de 2015 à 2017 (Source : ADNS et FAO Empres-i au 20/03/2019)

Pays	2015	2016	2017	Date de la dernière confirmation
<b>Albanie</b>	0	702	494	27/06/2017
<b>Bulgarie</b>	0	217	0	01/08/2016
<b>Grèce</b>	117	107	2	10/08/2017
<b>Kosovo</b>	0	46	0	07/09/2016
<b>Macédoine (ARYM)</b>	0	182	4	05/07/2017
<b>Monténégro</b>	0	64	19	10/10/2017
<b>Serbie</b>	0	225	0	01/10/2016
<b>Total général</b>	<b>117</b>	<b>1 543</b>	<b>519</b>	-